L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°170 du Jeudi 29 Septembre 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

République Centrafricaine

Une décision de la Cour constitutionnelle qui fera date

(P.2)

Après sa reconduction comme Premier ministre chef du gouvernement

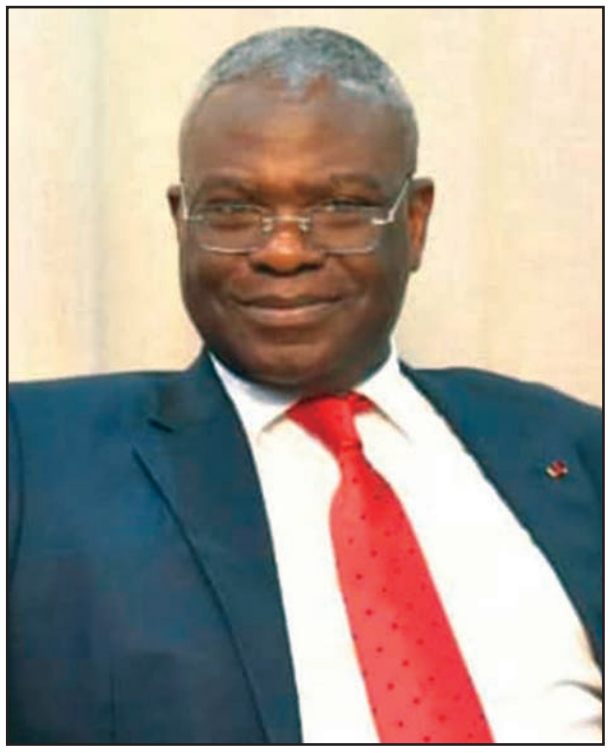

Anatole Collinet Makosso appelle les membres du gouvernement à faire preuve davantage de responsabilité

Il a donné ses premières impressions au micro de notre confrère Gildas Mayéla de Télé-Congo, qui est aussi son conseiller à la communication.

(P.3)

Commentaire

Comment expliquer le départ de Rigobert Roger Andély du gouvernement?

Rigobert Roger Andély (à g.) et Jean-Baptiste Ondaye, son remplaçant.

(P.3)

Ministère de la santé et de la population

Des pressions sur la décision de fermeture des cliniques illégales

(P.5)

République Centrafricaine

Une décision de la Cour constitutionnelle qui fera date

Depuis le mois de mai 2022, un projet de révision de la Constitution était initié par le Président de la République Centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra (65 ans), bien soutenu par ses partisans, car cela lui permettait de briguer un troisième mandat. Un comité de rédaction du projet de la Constitution était même mis en place par décret présidentiel. L'opposition, regroupée au sein d'une plateforme appelée «*Bloc républicain pour la défense de la Constitution*» dénonçait cette manœuvre considérée comme *«une machination»*. Les pressions étaient donc grandes sur la Cour constitutionnelle, saisie par les défenseurs de la Constitution, pour trancher cette épineuse question. Vendredi 23 septembre dernier, elle a rendu sa décision, déclarant *«inconstitutionnels et invalides»*, les décrets visant la modification de la Constitution.

Le président Faustin Archange Touadera.

Maitre Nicolas Tiangaye.

La décision de la Cour constitutionnelle centrafricaine annulant le projet de rédaction d'une nouvelle Constitution est une grande victoire pour l'opposition démocratique et la société civile centrafricaines. L'ancien Premier ministre, maître Nicolas Tiangaye, s'en est félicité, en disant que *«le droit a été dit. Cette décision est inattaquable»*.

Mme Daniele Darlan, présidente de la Cour constitutionnelle.

Pris de court, le pouvoir, représenté par maître Rigobert Vondo, n'a pas admis la défaite. Après la décision de la Cour constitutionnelle, les partisans du pouvoir ont, dans la même journée, caillassé le siège de cette institution, à Bangui. Par ailleurs, Fidèle Gouandjika, le ministre conseiller spécial du Président Touadéra, a affirmé *«qu'un coup d'Etat constitutionnel n'est pas à écarter»*, voulant ainsi signifier que le gouvernement pourrait passer outre la décision des juges.

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Danièle Darlan, a rappelé qu'un article précis de la loi fondamentale exclut de toute révision, un certain nombre de points dont justement *«le nombre et la durée des mandats présidentiels»*. Il s'agit de l'article 7 qui stipule, qu'*«une loi constitutionnelle de révision de la Constitution adoptée par le parlement ne peut, à elle seule, contrevenir aux dispositions intangibles de l'article 153 de la Constitution»*.

Le Président Faustin-Archange Touadéra a été élu une première fois en 2016, à la suite d'une guerre civile déclenchée par le renversement, trois ans plus tôt, de l'ancien Président François Bozizé, par la rébellion de la Seleka de Michel Djotodia, auto-proclamé Chef de l'État, le 24 mars 2013. Il est réélu lors d'un scrutin controversé en 2020, au milieu d'une offensive de groupes rebelles qui ont brièvement menacé la capitale Bangui. Le prochain scrutin présidentiel est prévu en 2025. Mais, la Constitution actuelle ne permet pas à l'actuel Président de la République, de briguer un troisième mandat. C'est pourquoi il a initié le changement de la Constitution. Cette tendance a provoqué une vague de protestations, craignant une manœuvre pour rester plus longtemps au pouvoir. Dans un pays où l'opposition a une grande assise et dans un contexte international où cette pratique de modifier la Constitution, pour s'ouvrir la voie d'un troisième mandat est décriée, la Cour constitutionnelle centrafricaine a décidé de dire le droit. C'est rare en Afrique centrale!

Roland KOULOUNGOU

Gabon

L'Eglise de la synagogue du Gabon: une vaste escroquerie!

C'est une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive au Gabon. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Clotaire Christian Ivala, a pris la décision, jeudi 1er septembre 2022, de suspendre l'E.s.g (Eglise de la synagogue du Gabon), *«pour exercice illégale de la médecine»*. Son fondateur, le pasteur Emmanuel Ndzoma (29 ans), a été placé en garde-à-vue et présenté quelques jours plus tard devant un juge, au Palais de justice de Libreville, qui l'a inculpé d'*«association de malfaiteurs, charlatanisme et escroquerie»*, dans une affaire de grossesse miraculeuse. Quatre autres personnes de son église, dont la dame à la grossesse miraculeuse, qui étaient en garde-à-vue avec lui, ont été remises en liberté.

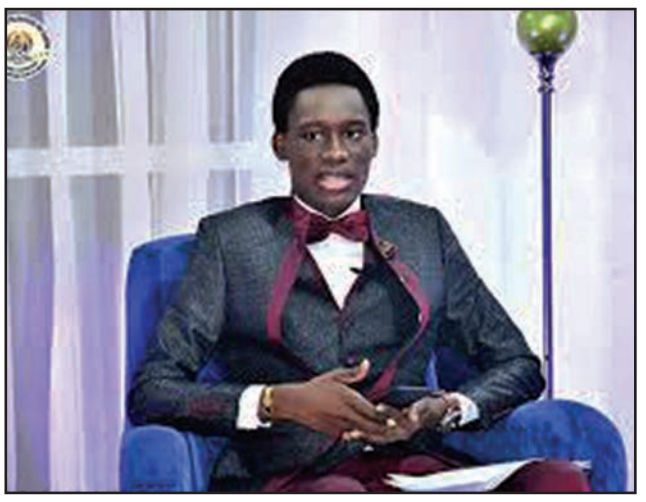

Le jeune prophète Emmanuel Ndzoma.

Au Gabon, c'est le scandale à la une depuis l'affaire de la grossesse miraculeuse, révélée le 27 août dernier. Emmanuel Ndzoma, le prophète autoproclamé et leader de l'Eglise de la synagogue du Gabon, était décidément à la tête d'un réseau d'escroquerie à donner le tournis. Fondée en 2016, cette église de réveil réclamait plus de dix mille fidèles à Libreville. Avec un compte en banque affichant 150 millions de francs Cfa de dépôt et jouissant de plusieurs biens précieux, le jeune faux prophète Emmanuel Ndzoma aurait vécu jusqu'ici, comme locataire, menant un train de vie dispendieux, lui et ses plus proches collaborateurs. Il aurait, donc, mis en place un réseau d'hommes et de femmes dont le travail consistait à recueillir des informations sur ses principales cibles, établir des banques de données, avant de les retourner sous forme de prophéties.

Une stratégie qui aurait bien prospéré, depuis la fondation de l'église. Plusieurs hauts responsables de l'administration publique gabonaise auraient été des piliers de cette *«œuvre religieuse»*. L'on comptait aussi plusieurs hauts gradés des forces de sécurité et de défense, dont des officiers supérieurs et généraux. Avec le succès de ces prétendues révélations, Emmanuel Ndzoma a ouvert une seconde église à Port-Gentil.

Mais, l'histoire du bébé miracle a fait déborder le vase, le 27 août dernier. La grossesse miraculeuse qu'a prétendu inoculer Emmanuel Ndzoma dans le ventre d'une dame, Hulda Mbenga, était en réalité une tromperie. Il s'agissait d'une mise en scène publique, à l'effet de convaincre les fidèles sur les dons divins du prophète autoproclamé. Une entourloupe qui a mal fonctionné. Voilà ce qui a conduit le faux prophète devant la justice où il répond maintenant de ses forfaits. La dame à la grossesse miraculeuse aurait avoué avoir été convaincue par les collaborateurs du prophète, pour jouer ce rôle. Mais, contre toute attente, l'affaire a mal tourné, la supercherie a été découverte.

A 29 ans seulement, Emmanuel Ndzoma et ses collaborateurs ont exploité la crédulité de la population à forte dominance chrétienne, qui a l'habitude de renvoyer ses difficultés de vie (chômage, stérilité, pauvreté…) à des causes occultes (sorcellerie, envoûtement, malédiction…). Une situation qui devrait emmener les pouvoirs publics à agir dans l'intérêt des populations, souvent à la merci des prestidigitateurs agissant au nom de Dieu. *«Les prophéties de l'homme de la Synagogue du Gabon étaient des fabrications bien orchestrées de toutes pièces»*, a-t-on fini par découvrir. Après avoir escroqué ses fidèles pendant plus de six ans, le jeune Emmanuel Ndzoma, le pasteur le plus suivi sur les réseaux sociaux, est maintenant face à la justice de son pays. Une histoire qui doit bien servir de leçon à beaucoup d'autres Africains.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Après sa reconduction comme Premier ministre chef du gouvernement

Anatole Collinet Makosso appelle les membres du gouvernement à faire preuve davantage de responsabilité

Après sa reconduction à la tête du gouvernement, jeudi 22 septembre 2022, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a donné ses premières impressions au micro de notre confrère Gildas Mayéla de Télé-Congo, qui est aussi son conseiller à la communication. Après avoir remercié le Président de la République qui lui a renouvelé sa confiance, il a appelé ceux des ministres qui continueront la mission avec lui de faire davantage preuve de responsabilité. En attendant la proclamation de ce futur gouvernement, voici ses propos!

«C'est un sentiment de reconnaissance à l'endroit de Monsieur le Président de la République, qui a pensé nous renouveler sa confiance, en nous confirmant dans nos charges. On ne peut pas penser que c'est quelque chose d'anodin. C'est une responsabilité lourde. Être nommé à une fonction, c'est une chose. Être confirmé à cette fonction après un exercice de quinze à seize mois, c'est toute une autre chose, parce qu'on n'est pas toujours pas sûr d'avoir convaincu pendant le premier exercice de la mission.

Anatole Collinet Makosso.

Mais s'il a plu au Président de la République, dans sa mansuétude, de nous renouveler la confiance, c'est qu'il pense quand même qu'on peut continuer, avec lui, la marche, dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de société, les engagements qu'il avait pris lui-même devant le peuple congolais. Et je voudrais en appeler l'ensemble des forces vives, les membres du gouvernement qui vont continuer cette mission avec moi, de faire preuve davantage de responsabilité, davantage de courage, de bravoure, d'ingéniosité, pour que nous ne puissions pas décevoir les espoirs et les attentes du peuple, mais surtout qu'on ne puisse pas décevoir le Président de la République qui nous a refait confiance».

Des nouveaux chantiers?

«Des nouveaux et d'importants chantiers qui ont déjà été identifiés dans le cadre du Plan national du développement. Puissions-nous le savoir, nous avons pratiquement achevé la première année d'exécution du Plan national de développement, qui arrivera à son terme, en décembre. Mais c'est aussi déjà la deuxième année du mandat du Président de la République. Et donc, l'année prochain, c'est la deuxième de mise en œuvre du Plan national de développement, c'est la troisième année du mandat du Président de la République. Nous avons donc intérêt à être davantage à l'ouvrage pour rattraper le temps perdu, si tant est qu'on a du temps perdu, mais relever les défis qui se présente à nous».

Propos retranscrits par
Jean-Clotaire DIATOU

Commentaire

Comment expliquer le départ de Rigobert Roger Andély du gouvernement?

Le remaniement gouvernemental ayant suivi les élections législatives et locales de juillet 2022 a eu beaucoup de particularités. Surtout en ce qui concerne le modus operandi. Tout le monde savait qu'après les élections, l'équipe gouvernementale mise en place en avril 2021, après la réélection du Président Denis Sassou-Nguesso, allait être retouchée, pour l'adapter à la nouvelle donne politique. On savait que le Premier ministre Anatole Collinet Makosso allait être reconduit dans ses fonctions, mais que son équipe gouvernementale allait être retouchée, en raison des pesanteurs qui ont parfois créé des contradictions entre ministres, affaiblissant l'action du gouvernement. Au final, on se retrouve pratiquement avec la même équipe. A peine trois sortants, trois entrants et trois ayant changé de portefeuilles. Le départ de Rigobert Roger Andély (à gauche sur la photo), qui occupait le portefeuille des finances, a même surpris l'opinion qui ne comprend pas, car s'il est des ministres de l'ancienne équipe qui ont mouillé le maillot, il y a bien lui. Mais, que s'est-il donc passé?

Tout donne à penser que le remaniement ministériel s'est réduit au changement du titulaire du portefeuille des finances. Là où on ne s'y attendait pas. Rigobert Roger Andély avait, en effet, conquis l'estime des Congolais, par sa rigueur et son acharnement au travail, dans un pays obligé de redresser ses finances publiques croulant sous le poids immense de l'endettement. Grâce à lui, le Congo a pu reconquérir la confiance du F.m.i (Fonds monétaire international), qui avait suspendu sa collaboration avec le pays, après l'échec de l'accord signé en juillet 2019.

Son entrée au gouvernement, en remplacement de Calixte Nganongo, avait permis au Congo de décrocher de nouveau, le 21 janvier 2022, un nouvel accord avec le F.m.i. Le redressement des finances publiques a fini non seulement par relancer la confiance des partenaires financiers du Congo, mais aussi par donner comme fruit le paiement régulier des salaires et la reprise du versement des pensions des fonctionnaires retraités. Un véritable ouf de soulagement pour cette catégorie sociale qui se sentait oubliée par la République, durant un an de galère, pour cause de non-versement de pensions.

Rigobert Roger Andély. Jean-Baptiste Ondaye.

Mais, pourquoi Rigobert Roger Andély, qui va sans doute repartir à son poste de président du Conseil d'administration de la B.s.c.a (Banque sino-congolaise pour l'Afrique) où il fut promu en 2015 par le Président Sassou-Nguesso, a-t-il fait les frais du remaniement gouvernemental? L'on se souvient qu'avant les élections, de nombreuses critiques l'ont ciblé, parlant de lui comme d'un ministre versant dans la *«parentocratie»*, en amenant des membres de sa famille à son cabinet déjà plein à craquer d'une kyrielle de conseillers. Sa rigueur implacable dans un style trop personnalisé lui a attiré de nombreux détracteurs. Pour ceux qui étaient au courant du climat qui régnait déjà au Ministère des finances sous son empire, son départ n'est pas étonnant. La rigueur c'est bien, mais la dictature de la rigueur finit souvent par déranger.

D'ailleurs, son remplacement par Jean-Baptiste Ondaye (à droite sur la photo), l'un des plus grands économistes praticiens du pays, répond à ce souci de maintenir le bon climat

(Suite en page 9)

Editorial

Rechercher l'efficacité !

Ainsi, le dernier remaniement gouvernemental avait pour motivation la recherche d'une plus grande efficacité de l'équipe gouvernementale. C'est ce que la Présidence de la République a laissé entendre dans le communiqué annonçant la reconfirmation d'Anatole Collinet Makosso au poste de Premier ministre chef du gouvernement. Il était demandé au Premier ministre reconduit de faire *«des propositions susceptibles de concourir à une plus grande efficacité de l'équipe gouvernementale»*.

Ce qui sous-entend que l'équipe sortante avait un problème d'efficacité. En termes simples, on dirait qu'elle n'était pas suffisamment efficace. Maintenant, suffit-il de changer trois ministres pour avoir un gouvernement efficace? Cela ne suffit pas bien évidemment. L'efficacité implique aussi l'organisation et les méthodes de travail. Le Congo s'est donné une culture gouvernementale qui ne garantit pas l'efficacité. En plus de ce qu'ils sont politiques, les départements ministériels sont des supers administrations qui, pour leurs actions, doivent s'appuyer sur des structures sous tutelle: directions générales; commissions; agences; offices; sociétés; entreprises, etc. Malheureusement, il y a des départements ministériels aux titres ronflants, qui renvoient à des réalités abstraites ou qui se télescopent. C'est dire qu'en matière d'organisation, l'efficacité est mise en doute.

Ainsi, la formation qualifiante n'est qu'un aspect de l'enseignement technique et professionnel. La coopération internationale n'est qu'une dimension des affaires étrangères. Pour être efficace, il faut l'y rattacher. L'emploi n'est rien d'autre que le travail et on n'a pas besoin de créer deux départements ministériels pour cela. Quelle différence y a-t-il entre l'économie informelle et le secteur informel? L'économie fluviale n'englobe-t-elle pas la pêche fluviale dont s'occupe déjà le ministre en charge de l'agriculture? Est-ce qu'un membre du gouvernement peut réellement mener la lutte contre les anti-valeurs dans l'équipe où il appartient? Comment ira-t-il enquêter dans les cabinets de ses collègues? Ceux-ci ne le prendraient-ils pas pour un ennemi à abattre, parce que fourrant son nez dans leurs affaires? Les structures mises en place ne suffisent-elles pas pour lutter contre les anti-valeurs? Quelle distinction va-t-on faire entre les P.m.e (Petites et moyennes entreprises) et le secteur privé? Quelle industrie culturelle et artistique avons-nous au Congo? Bien sûr, on peut la développer à partir de l'existant. Mais, qu'avons-nous fait du Fespam? Au Burkina Faso, on a fait du Fespaco, une industrie du cinéma. On avait séparé l'administration du territoire et la sécurité publique en deux départements ministériels distincts. On y est revenu parce que ça n'a pas marché, surtout en période électorale. C'est en mettant les deux, ensemble, qu'il y a une efficacité de l'action publique.

Comme on peut le constater, le chevauchement des compétences ou des prérogatives des départements ministériels est l'une des causes de l'inefficacité d'un gouvernement. A cause de cela, des ministres en arrivent jusqu'à se chamailler et cela empoisonne le climat de travail au sein de l'équipe.

Rechercher l'efficacité, cela veut dire répartir les tâches de manière claire, nette et choisir des acteurs aux compétences éprouvées et qui soient politiques, dans le sens propre du terme, c'est-à-dire s'occuper et se préoccuper du bien public. Il y a des domaines qui nécessitent plutôt de créer des directions générales, des agences ou des offices sous tutelle des départements ministériels classiques, pour les gérer avec efficacité. Ainsi, il y aurait une direction générale ou une agence de l'emploi, sous tutelle du Ministère du travail; Une direction générale ou une agence de l'innovation technologique, sous tutelle du Ministère en charge de la recherche scientifique; une direction générale de la pêche fluviale, sous tutelle du Ministère en charge de la pêche et ainsi de suite!

Enfin, l'efficacité vient aussi des acteurs, par leurs propres compétences et talents à conduire l'action publique. A ce propos, le départ de Rigobert Roger Andély du gouvernement est perçu dans l'opinion comme un paradoxe. Voilà un ministre qui, en un an, a grandement impacté son domaine, de par ses qualités et son travail. Car, il y en a qui restent au gouvernement pendant des années voire des décennies, sans marquer autant leurs compatriotes. Ceux-ci restent dubitatifs sur le changement à la tête du Ministère des finances. Autant dire que la nouvelle équipe doit réellement mouiller le maillot, pour convaincre les Congolais de son efficacité. Le nouveau ministre des finances en étant un des acteurs-clés, dans la réussite de cette mission, en raison de ses qualités connues.

L'HORIZON AFRICAIN

Ministère de la santé et de la population

Mise en place d'une équipe d'experts pour répondre aux urgences de santé publique

Le Ministère de la santé et de la population, a organisé, du 7 au 8 septembre 2022, avec l'appui de la représentation de l'O.m.s au Congo, un atelier sur l'opérationnalisation de l'appui de l'O.m.s dans la mise en œuvre du plan d'action national pour la sécurité sanitaire. Ouvert par Jean-Ignace Tendelet, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population, cet atelier, qui a connu la présence du Dr Mme Blanche Anya, représentante de l'O.m.s au Niger, et du Dr Lucien Alexis Manga, représentant de l'O.m.s au Congo, avait pour objectif de mettre en place une équipe nationale de 50 experts, capable de répondre aux urgences de santé publique. Il a été clôturé par le Dr Antoine Loussambou, conseiller à la santé du ministre de la santé et de la population.

Les experts en matière d'urgence de santé.

L'atelier sur l'opérationnalisation de l'appui de l'O.m.s dans la mise en œuvre du plan d'action national pour la sécurité sanitaire a regroupé de nombreux cadres venus de plusieurs ministères, des agences des Nations unies, des structures publiques et privées, de la société civile et des confessions religieuses.

Selon l'O.m.s, chaque année, plus de 100 situations d'urgence sanitaire se déclarent dans la région africaine, concentrant ainsi près de 70% des situations d'urgence sanitaire survenues dans le monde. Les deux jours de partage de connaissances ont permis aux participants de bénéficier du renforcement de leurs capacités, pour l'opérationnalisation du plan d'action national pour la sécurité sanitaire qui va être réalisé dans les 52 districts sanitaires que compte le Congo pour qu'ils gagnent en efficacité et en promptitude de détection et de riposte avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

«Le Congo a tiré pleinement les leçons de la pandémie de covid-19 et le pays s'est fortement engagé au développement et à la validation d'un plan d'action multisectoriel pour la préparation et la riposte aux urgences de santé publique», a dit Lucien Alexis Manga, le représentant de l'O.m.s au Congo, à l'ouverture des travaux.

«Pour les Etats membres de la région africaine, il nous faut corriger plusieurs faiblesses liées à la coordination, à la logistique, à la mobilisation rapide des ressources humaines, à la détection des urgences, à la fonctionnalité de notre Cousp et des équipes médicales d'interventions rapides. Prenant la mesure des menaces du moment, le Congo s'est engagé pour le renforcement de la sécurité sanitaire en général et la surveillance intégrée et riposte en particulier», a reconnu Jean-Ignace Tendelet. Selon Mme Dr Blanche Anya, la représentante de l'O.m.s au Niger, l'équipe de 50 experts de toutes disciplines confondues, mise en place, va être déployée chaque fois qu'il y a une urgence au niveau du Congo dans les 24 heures à 48 heures pour répondre, parce que l'un des défis, c'est de ne pas pouvoir répondre aux urgences à temps. Clôturant les travaux, le Dr Antoine Loussambou a rassuré qu'*«avec le travail accompli, le Congo vient de bénéficier d'une opportunité de sécuriser sa population répartie sur 342.000 km²»*.

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

Le Congo se dote d'un programme pays pour promouvoir le travail décent

Le Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, en partenariat avec le bureau pays de l'O.i.t (Organisation internationale du travail) basé à Kinshasa, en RD Congo, a organisé, du 21 au 23 septembre 2022, un atelier de formulation du Programme pays pour le travail décent 2022-2026 du Congo. Ouvert par Paul Nicolas Gomez Olamba, directeur de cabinet par intérim du ministre en charge de la fonction publique, cet atelier a regroupé une trentaine de participants issus du bureau pays de l'O.i.t pour le Tchad, le Gabon, l'Angola, la RD du Congo et la République Centrafricaine, du Ministère de la fonction publique, des syndicats des employeurs, des agences du système des Nations unies.

Photo de familleà l'issue de l'atelier.

L'atelier de formulation du programme pays pour le travail décent 2022-2026 a été coordonné par une délégation du bureau pays O.i.t. Il revêt un caractère important pour deux raisons principales: faire définitivement aboutir un premier travail qui végétait dans les tiroirs et s'adapter à l'impératif de la planification stratégique qui s'est exprimée à travers l'élaboration et la mise en place du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026.

Cette rencontre faisait suite à l'atelier de réflexion, tenu en mai 2022, sur l'élaboration des politiques nationales en matière de sécurité et de santé au travail. *«Ce présent atelier est le deuxième qui va permettre de baliser le chemin de la mise en œuvre effective des résolutions prises de commun accord il y a une année, par Mme Nteba Soumano, directrice du bureau pays de l'O.i.t, et le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. Ce partenariat renouvelé et renforcé depuis lors est, à n'en point douter, en train de produire tous les résultats que les deux parties sont en droit d'attendre»*, a dit Paul Nicolas Gomez Olamba.

A l'issue de trois jours de réflexion, le Congo s'est, enfin, doté d'un programme sur le travail décent. *«Ce puissant instrument de plaidoyer pour lever et mettre en œuvre, grâce aux partenaires technique et financier de notre pays, les options les plus pertinentes devant faire advenir un travail de plus en plus décent, pour les couches productives de notre population. Le Ministère de la fonction publique travaille, d'ors et déjà, à la mise en place, dans le budget de l'Etat exercice 2023, d'une ligne spéciale en faveur de l'exécution sans faille des actions prioritaires qui seront retenues dans le programme pays pour le travail décent»*, a fait savoir le représentant du ministre de la fonction publique, à l'ouverture de l'atelier.

Urbain NZABANI

PROPOS D'éTAPE

Triptyque infame

Londres, New York, Léconi! A Londres, c'est le bus-gate! C'est l'expression même du chauvinisme de grande puissance. Le maître du monde dans sa «bête» et tous les autres éphémères dans le bus. Et dire que d'aucuns prétendent être aussi des grandes puissances! D'autres encore ont été autorisés à utiliser leurs propres moyens de transport. Pour ceux du Midi, une seule autorité a refusé de prendre le bus. Il faut dire qu'elle est de descendance royale! Les autres ont été traités comme des supplétifs. Le Midi doit cesser d'être infantilisé de la sorte. Il doit refuser les traitements à géométrie variable de la part de ceux qui se croient plus puissants que les autres. Pour ce faire, il doit sortir de ses *«midinéries»* pour s'affirmer son patriotisme et sa puissance, par l'affirmation de sa personnalité.

New York, l'ode au chauvinisme de grande puissance! Les impérialistes, ce sont les autres! Eux, ils sont blancs comme neige! Etre non-aligné, c'est agir en fonction de ses propres intérêts. Comme le disait si bien le Président Mandela, le septentrion doit comprendre que ses ennemis ne sont pas forcément nos ennemis; que ses guerres ne sont pas forcément nos guerres. C'est fini, le temps de l'enrôlement obligatoire des *«tirailleurs sénégalais»*, même ceux du temps moderne, pour des sanctions qui ne les concernent en rien. Etre non-aligné, c'est toujours penser à ce qu'une décision ou une action rapporte aux éphémères de céans. Etre non-aligné, c'est choisir pour soi et non pour un autre, comme l'a fait un certain Chef d'Etat, pendant la guerre d'Irak, en 2003. Etre non-aligné, c'est sortir des dépendances. L'impérialisme, c'est aussi penser que le reste du monde doit penser comme on pense.

Léconi, c'est la politique et l'argent! La politique, *«c'est l'art d'obtenir l'argent des riches et les suffrages des pauvres»*. Tout le monde politique cherche l'argent pour obtenir les suffrages des éphémères. Il y en a même qui viennent de loin, pour obtenir de l'argent des pauvres, en vue gagner les suffrages de leurs propres pauvres. Il en découle parfois mort d'homme, pour cacher ces types de financement. Mais, il arrive aussi que le porteur de valises se fasse prendre. Le tout est une question de chance, notamment pour les amateurs. Il y a des jours comme ça, où la chance ne sourit pas; il faut alors s'en remettre à la palabre politique pour arranger les choses.

Prométhée

Après la mise en œuvre du Projet Durquap à Brazzaville et Pointe-Noire

Autonomiser les comités de gestion et de développement communautaire

Dans le cadre de ses activités, l'A.i.d.l consultance, cabinet d'accompagnement des projets de développement de territoires, basé à Pointe-Noire, que dirige Jean-Pierre Bitémo, organise, à partir du mois d'octobre 2022, une formation à l'autonomisation des Comités de gestion et de développement communautaire de Brazzaville et de Pointe-Noire, mis en place après les infrastructures construites par le Projet Durquap (Développement urbain et de

L'un des ouvrages réalisés par le projet Durquap.

restructuration des quartiers précaires). La mise en œuvre de ce projet est fondée sur une approche participative de la gouvernance publique qui implique les citadins des quartiers bénéficiaires de ces infrastructures, à travers ces comités de gestion qui sont des instances d'intermédiation sociale créées par décret présidentiel.

La formation à l'autonomisation des Comités de gestion et de développement communautaire vise comme objectifs, entre autres,

(Suite en page 9)

Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique

Le pays entend se doter d'un système d'adressage pour faciliter la géolocalisation

Le ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, M. Léon-Juste Ibombo, a officiellement lancé, le 22 septembre 2022, à Brazzaville, le projet d'adressage postal au Congo, en vue d'élaborer et créer une base de données d'adresses fiables et sécurisés pour faciliter la localisation.

Initié par l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques), le projet d'adressage postal, qui vise la géolocalisation numérique des adresses, va participer à booster les services postaux et socio-économiques. Ces services seront l'un des piliers stratégiques dans le processus de diversification de l'économie nationale. Ce projet s'inscrit aussi dans la recommandation de l'Upu (Union postale universelle) à travers la dynamique *«un citoyen, une adresse»*.

Le ministre Léon-Juste Ibombo (au milieu), pendant la cérémonie.

Pour le ministre Ibombo, les systèmes d'adressage et de codes postaux revêtent une importance capitale pour l'infrastructure nationale et le développement socio-économique d'un pays. A cet effet, il a suggéré aux parties prenantes venues des administrations civiles et militaires de valoriser la Sopeco dans le cheminement, la distribution, le développement du commerce électronique et le commerce intra africain, la livraison des marchandises y compris celles commandées sur Internet. Il s'agit également d'offrir à l'ensemble des administrations un outil de programmation et de gestion des services techniques.

Prenant la parole, le directeur général de l'A.r.p.c.e, Louis-Marc Sakala a indiqué que ce projet ne constitue pas seulement un enjeu de service et de proximité, mais aussi un levier d'attractivité des territoires à travers l'ensemble des services à caractère socio-économique, que ce travail sur la fiabilité de l'adressage pourrait améliorer.

Selon lui, ce projet est motivé par l'absence d'un système d'adressage généralise dans le pays, le manque de codes postaux, l'inexistence d'une base de donne es d'adresse et le besoin de la facilitation de la localisation des individus.

«Ce secteur fait état d'une distribution du courrier majoritairement par boîte postale, car les adresses physiques étant souvent incomplètes et qu'une partie de la population n'a pas accès aux services postaux offerts par les bureaux de postes les plus proches. La situation rend difficile l'acheminement, le tri et la distribution. La majorité des envois est concentre eau-tour de la capitale», a ajouté M. Sakala.

Poursuivant son propos, il a dit que la mise en place d'un système crédit d'adressage voudrait re former les conditions de distribution des envois postaux, notamment des administratifs ou des particuliers, en national et à l'international. Ce système va aussi assurer correctement les services publics et privés, faciliter le travail des services de la poste grâce à une cartographie numérique des adressages.

Présentant le projet, le directeur de régulation postale, M. Arnault Frédéric Dicka a laissé entendre que ce projet va permettre à chaque Congolais d'être localisé facilement. *«En effet, à Brazzaville, des personnes ont des adresses physiques mais qui ne peuvent pas être utilisées ou exploitées sur le plan électronique. Si je vais arriver chez vous, je prends Google Maps par exemple, je mets votre adresse mail, Google maps ne vous connaît pas. C'est un grand handicap pour le développement socio-économique de notre pays»*, a-t-il explique.

(ACI)

Ministère de l'économie, du plan de la statistique et de l'intégration

Adoption d'un nouveau cadre de gestion des investissements publics

Le Ministère de l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, à travers le P.r.i.s.p (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque mondiale, a tenu, du 13 au 15 septembre 2022, au grand hôtel de Kintélé, dans la sous-préfecture d'Ignié (Département du Pool), au Nord de Brazzaville, un atelier de validation et d'opérationnalisation du cadre général de gestion des finances publiques. Ouvert par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence de son collègue Léon-Juste Ibombo, ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, cet atelier a connu la participation des cadres venus de différents départements ministériels, sous la supervision de Patrick Valéry Alakoua coordonnateur du P.r.i.s.p.

Les cadres du plan, budget et finances autour des ministres.

L'animation de l'atelier était assurée par la mission d'assistance technique de la Banque mondiale qui appuie la mise en œuvre du plan d'action triennal 2021-2023 de la réforme du système de gestion des finances publiques, sous la conduite du chef de mission, le Dr Rufin S.A Baghana.

Les documents de base ont été élaborés par deux ateliers, tenus au mois de mars, notamment celui relatif au cadre de l'opérationnalisation de la loi organique relative aux lois des finances et de la rationalisation du dispositif et à l'élaboration des fiches de projets dynamiques adaptées au budget-programme.

Ouvrant les travaux, la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a invité les participants à la rigueur et à l'assiduité au travail, pour assimiler la démarche retenue dans le nouveau cadre général de gestion des investissements publics, afin de renforcer la chaîne classique de la dépense publique. «Cette réforme qui est en cours de finalisation, constitue un profond changement de paradigme qui, lui-même, invite à une réforme du sous-secteur de planification et de gestion des investissements publics, afin d'assurer l'arrimage aux exigences du cadre harmonisé de gestion des finances publiques en général et de la loi organique relative aux lois de finances en particulier», a-t-elle déclaré.

Le Dr Rufin S.A Baghana, principal animateur de l'atelier, a donné la quintessence et l'intérêt de cet atelier. «Nous arrivons au terme d'un processus de longue haleine. Nous avons commencé avec les ministères, depuis environ une année, à préparer ce cadre qui est issu du nouveau cadre juridique des finances publiques, lui-même issu des nouvelles directives de la Cemac. Ce nouveau cadre juridique de gestion des finances publiques et de l'investissement public introduit, dans notre pays, un nouveau dispositif que nous appelons la chaîne de planification des investissements publics, pour être conforme au nouveau système de gestion budgétaire, notamment le mode de gestion appelé budget-programme». Avec le nouveau cadre, la gestion des finances publiques sera indexée aux résultats. Ce qui témoignera de son efficacité.

Signalons que cet atelier a regroupé les cadres des ministères, des spécialistes en passation de marchés, des experts en système d'information dans les finances publiques et en planification, ainsi que ceux évoluant au sein de la Direction générale du plan et du développement, à la Direction générale du partenariat au développement et au Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public.

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère de la santé et de la population

Des pressions sur la décision de fermeture des cliniques illégales

Le 15 septembre 2022, l'I.g.s (Inspection générale de la santé) a annoncé à la presse sa décision de procéder à la fermeture de quatre cliniques de Brazzaville, pour exercice illégal de la profession médicale. Ces cliniques n'ayant pas effectué ou achevé le processus administratif de leur reconnaissance légale. Malgré la décision de l'I.g.s, une des quatre cliniques poursuit ses activités, sous le parapluie d'une autorité publique qui a fait pression sur le Ministère de la santé et de la population. Elle continue de recevoir des malades et pratique même la procréation assistée qui n'est pas encore juridiquement encadrée au Congo. Un scandale en perspective!

Une descente de la police administrative dans une clinique médicale à Brazzaville

Depuis l'ouverture démocratique de 1991, le Congo se veut un Etat de droit, c'est-à-dire un Etat où l'on agit dans le respect de la loi, suivant les principes de base de la primauté de la loi, l'égalité de tous devant la loi et la séparation des pouvoirs. Seulement, quand ceux qui dirigent manifestent la volonté d'agir au mépris de la loi, c'est la jungle où s'instaurent la loi du plus fort, l'indiscipline, le désordre et la violence. C'est ce que certaines autorités publiques veulent sans doute instaurer dans le secteur de la santé.

Comment comprendre que l'Inspection générale de la santé, à qui l'on reprochait d'ailleurs un certain laxisme, après avoir exercé ses prérogatives qui ont abouti à la fermeture à titre conservatoire de quatre cliniques à Brazzaville, soit l'objet de menaces de la part d'une autorité publique, pour l'amener à revenir sur sa décision?

En tout cas, la presse n'invente rien. Le Ministère de la santé et de la population est sous pression, pour l'obliger à retirer la décision prise par son inspecteur général de la santé. Ces pressions sont d'autant fortes qu'elles viennent d'une autorité administrativement supérieure dans la hiérarchie gouvernementale. Pourtant, il s'agit du domaine sensible de la santé, qui touche directement à la vie des populations. Doit-on laisser tomber le secteur de la santé dans l'informel? Qu'est-ce qui empêche les promoteurs des cliniques médicales à se conformer aux normes juridiques encadrant l'exercice de la médecine au Congo? On ne saurait pour l'instant le dire.

Toujours est-il qu'une clinique médicale, sommée de se conformer à la loi avant de reprendre ses activités, a choisi de passer outre la décision de l'I.g.s et poursuit allègrement ses activités, en recevant les malades, sous le parapluie d'une autorité gouvernementale. Plus préoccupant, cette clinique se serait aussi lancée dans la procréation assistée, grâce à ses trois médecins étrangers, mais sans aucune autorisation légale. La demande est forte et évidemment le business va avec. Tout donne à penser que certaines autorités congolaises privilégient leur business, au mépris de la santé des populations. Nous attendons de voir ce que fera le Ministère de la santé et de la population. S'il va céder aux pressions et alors, ce sera l'occasion pour la presse de tout déballer; ou il va imposer le respect de la loi, obliger le propriétaire de cette clinique à se soumettre à la loi et la presse va saluer son patriotisme et son sens de l'autorité de l'Etat. A bon entendeur, à bientôt!

Ralph Justin OBILANGOULOU

Gouvernement

Les nouveaux ministres installés dans leurs fonctions

Suivant le calendrier établi par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, les passations de service entre les membres du gouvernement nommés et ceux ayant changé de portefeuilles ont eu lieu mardi 27 septembre 2022, dans les sièges des départements ministériels, à Brazzaville. Au total, il y a eu 11 passations de service auxquelles ont supervisés par des représentants de la Présidence de la République, de la Primature et du Secrétariat général du gouvernement.

Mmes Lydie Pongault et Herméla Destinée Doukaga.

Nous avons assisté à l'entrée en fonction de Mme Lydie Pongault, jusque-là conseillère du Chef de l'Etat, cheffe du Département culture et éducation, qui a été nommée ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Elle a eu deux prédécesseurs, Dieudonné Moyongo, ancien ministre de la culture et des arts, et Herméla Destinée Doukaga, ancienne ministre du tourisme et des loisirs. La cérémonie était supervisée par Yves Ickonga, conseiller aux institutions du Président de la République, en présence du conseiller aux sports du Président de la République Pascal Akouala.

D'abord, c'était avec Dieudonné Mouyongo. Les deux

Juste Désiré Mondele, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local.

personnalités se connaissent depuis de longues dates et ont travaillé sur des dossiers et projets concernant la culture. Lydie Pongault a hérité de plusieurs dossiers qu'elle entend poursuivre, parce que *«la culture est un vaste domaine»,* a-t-elle fait savoir.

Avec Herméla Destinée Doukaga, devenue deuxième questeure du bureau de l'Assemblée nationale, les dossiers hérités visent l'amélioration du secteur du tourisme avec le projet lancé sur l'identification et la classification des hôtels sur toute l'étendue du territoire national. Malgré qu'elle soit partie, la ministre sortante a assuré la nouvelle ministre de sa disponibilité à collaborer sur certains dossiers qu'elle jugerait moins compréhensibles.

Lydie Pongault a assuré la presse locale sur la collaboration, mais il faut un peu de temps pour qu'elle s'imprègne des dossiers. Des artistes musiciens, écrivains venus nombreux et des parents ont assisté à cette cérémonie, souhaitant que la nouvelle ministre apporte un nouveau souffle à ce département ministériel qui en a bien besoin.

Narcisse MAVOUNGOU

P.a.r (Parti pour l'action de la république mâ),

Anguios Nganguia-Engambé victime de cambriolage

Le président du P.a.r (Parti pour l'action de la république mâ), Anguios Nganguia-Engambé a été de nouveau victime d'un cambriolage de ses bureaux au centre-ville de Brazzaville, dans la nuit du mardi au mercredi 28 septembre 2022. Les voleurs ont emporté une caméra contenant encore les vidéos de sa campagne électorale, son ordinateur portable de marque Asus de couleur blanche, qui était sur son bureau, deux autres ordinateurs de marque H.p et des documents. C'est la deuxième fois que le président du P.a.r subit un cambriolage dans ses bureaux, avec effraction. Des faits qui suscitent beaucoup d'interrogations d'autant plus que cette zone du centre-ville, où se situe la Primature, est réputée être en sécurité.

Sessions inaugurales des Conseils départementaux et municipaux

De nouvelles figures, des reconductions et une percée des femmes

Les 10 Conseils départementaux et 16 Conseils municipaux issus du scrutin local de juillet 2022 sont désormais connus, à la suite des sessions inaugurales tenues le 23 septembre dernier, sur l'ensemble du territoire national. A Brazzaville, la session du Conseil municipal était placée sous la houlette du ministre d'Etat Firmin Ayessa, délégué du gouvernement. Dieudonné Bantsimba (65 ans) a été réélu président du Conseil municipal et donc maire de Brazzaville. Guy Marius Okana et Clesh Atipo Ngapi sont, respectivement, premier et deuxième vice-présidents, tandis que Ludovic Oniangué et Marc Batoumissa qui est de l'opposition U.d.h-Yuki, sont premier et deuxième secrétaires.

De ses élections, on peut retenir la promotion de deux figures féminines au perchoir de certaines mairies. Il s'agit de Mmes Evelyne Tchichellé née Moe Poaty à Pointe-Noire, et Edwige Ndembéka Biyingui à Kinkala. À Dolisie, capitale de l'or vert, il y a aussi un nouveau maire, Marcel Koussikana.

A Kintelé, commune voisine de Brazzaville, dans le Département du Pool, Mme Stella Mensah Sassou-Nguesso a été réélue comme maire. Dans la Likouala, Alain Moka a été élu maire de la commune d'Impfondo, en remplacement de Célestin Mokoki décédé. Le Conseil départemental de la Likouala a désormais comme président Joseph Noumazalay Ilounga, qui succèda à Fabien Bakoté. J. Noumazalay était jusque-là directeur du Palais des congrès à Brazzaville.

Dans la Cuvette, Jean-Marie Bopoumbou a été réélu à la tête du Conseil départemental et Michel Elenga Ekobo, maire de la commune d'Owando. Même chose pour Gaston Yoka, reconduit à la tête de la mairie d'Oyo.

Dieudonné Bantsimba (à l'extrême g.) reconduit à la tête du conseil municipal de Brazzaville.

Dans les Plateaux, un nouveau locataire à la mairie de Djambala, Michel Youla, alors que Mme Pauline Ikourou Yoka Angandi a été réélu à la tête du Conseil départemental.

Dans la Sangha, Armel Sidobé Gah, Emmanuel Akouelakoum et Grégoire Hadjinsy Kouffa ont respectivement été réélus maire de Ouesso, président du conseil départemental de la Sangha et maire de Pokola.

Dans le Pool, Michel Mampouya Boboutou a été reconduit à la tête du Conseil départemental, tandis que Mme Edwige Ndembéka Biyingui a été élue maire de Kinkala, en remplacement de Joseph Kifoua Kifer.

Dans la Lékoumou, les assemblées locales ont désormais de nouveaux dirigeants. Il s'agit de Jacques Ongoto à la présidence du Conseil départemental et de Mbou Sambala comme maire de la commune de Sibiti.

Des changements également au niveau des exécutifs locaux dans le Niari avec l'entrée d'Armand Moody Mafoumbou à la tête du Conseil départemental et de Marcel Koussikana à la mairie de Dolisie, en remplacement de Ghislain Rodrigue Nguimbi-Makosso. François Ndouna quant à lui a pris en main les destinées de la mairie de Mossendjo.

A Nkayi, la seule commune que ne contrôle pas le P.c.t, a un nouveau maire, Batomissa-Malanda (U.r), avec comme adjoint, Philippe Mboungou-Ndamba (U.pa.d.s, reconduit) et secrétaire, Joseph Makana (M.c.d.d.i).

Dans le Kouilou, Alexandre Mabiala a été reconduit à la tête du Conseil départemental. Mais, dans la commune de Pointe-Noire, c'est une nouvelle figure et une femme, qui s'est imposée, Mme Evelyne Tchichelé Moe Poaty. Elle a succédé au maire François Kando, devenant ainsi la première femme à diriger la mairie de la capitale économique. Nous compléterons prochainement par les Conseils municipaux de Madingou, Ewo et Pokola.

Urbain NZABANI

Session inaugurale du Conseil municipal de Pointe-Noire

Une femme élue maire, Evelyne Tchitchelle, une première dans la ville

Vendredi 23 septembre 2022, les assemblées départementales et municipales élues lors du scrutin de juillet dernier, ont tenu leurs sessions inaugurales, dans tous les départements et communes du pays, suivant la décision du ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local. Dans la commune de Pointe-Noire, les conseillers municipaux, élus pour l'écrasante majorité sous le label du P.c.t (Parti congolais du travail), ont porté une femme à la tête de la mairie, Mme Evelyne Tchitchelle née Moe Poaty, qui rentre ainsi dans l'histoire de la capitale économique du Congo comme la toute première femme maire.

Placée sous la supervision de Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, représentant le gouvernement, la session inaugurale du Conseil municipale de Pointe-Noire avait un seul point à son ordre du jour: la mise en place du bureau exécutif. Un vote sans suspense, puisqu'une seule liste composée des candidats des partis de la majorité présidentielle était enregistrée.

Et sans surprise, c'est bien Evelyne Tchictchelle qui a décroché la timbale, avec 79 voix sur 84 votants (cinq bulletins étant déclarés nuls). Elle a donc été élue présidente du Conseil départemental et municipal, donc députée maire de la ville de Pointe-Noire, succédant ainsi à Jean-François Kando qui n'a fait qu'un mandat (2017-2022).

Parmi ces axes, l'habitat, le développement économique, la participation citoyenne et l'aménagement du territoire. Un programme qu'elle exécutera avec les 84 autres membres du plénum dont les quatre membres du bureau exécutif élus. Il s'agit du premier adjoint au maire, Louis Gabriel Missatou (Club 2002 Pur), du deuxième adjoint au maire, Germain Mbemba Bantsimba (Mar), du premier secrétaire du bureau exécutif, Anicet Balou (R.d.p.s) et du deuxième secrétaire du bureau exécutif, Geoffroy Michel Dibakala (P.c.a.p).

Evelyne Tchitchelle née Moe Poaty.

Evelyne Tchitchelle est le 30ème maire de Pointe-Noire depuis 1939 (élection du Français Jean Jacoulet). Elle est également le 20ème Congolais à occuper ce poste, depuis Robert Stéphane Tchitchelle (le père de son époux, le médecin-colonel François Tchitchelle) en 1956.

La septuagénaire, mère de quatre enfants, entre dans l'histoire en étant la toute première Congolaise à présider aux destinées de la capitale économique. C'est aussi la cinquième femme à être élue maire, après Élisabeth Mapaha à Mossendjo en 2014, Stella Mensah Sassou-Nguesso à Kintélé en 2017, et Edith Lucie Kongui en 2020, à Mossendjo et Hortense Julienne Ganvouli, à Madingou. S'est ajoutée une sixième femme, Mme Edwige Ndembéka Biyingui à Kinkala.

John NDINGA-NGOMA

Décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement

1- Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale: M. Firmin AYESSA;
2- Ministre d'Etat, Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation: M. Alphonse Claude N'SILOU;
3- Ministre d'Etat, Ministre des Industries Minières et de la Géologie: M. Pierre OBA;
4- Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des Relations avec le Parlement: M. Pierre MABIALA;
5- Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier: M. Jean-Jacques BOUYA;
6- Ministre de la Défense Nationale: M. Charles Richard MONDJO;
7- Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local: M. Raymond Zéphirin MBOULOU ;
8- Ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du Service Public et de la Lutte contre les Anti-Valeurs: M. Jean-Rosaire IBARA;
9- Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Etranger: M. Jean-Claude GAKOSSO;
10- Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche: M. Paul Valentin NGOBO;
11- Ministre de l'Economie et des Finances: M. Jean-Baptiste ONDAYE;
12- Ministre des Hydrocarbures: M. Bruno Jean-Richard ITOUA;
13- Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement: M. Thierry Lézin MOUNGALA;
14- Ministre des Zones Economiques Spéciales et de la Diversification Economique: M. Jean-Marc THYSTERE-TCHIKAYA;
15- Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande: M. Honoré SAYI;
16- Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones: M. Aimé Ange Wilfrid BININGA;
17- Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale: Mme Ghislaine Ingrid Olga EBOUKA-BABACKAS;
18- Ministre de l'Economie Fluviale et des Voies Navigables: M. Guy-Georges MBACKA;
19- Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat: M. Josué Rodrigue NGOUONIMBA;
20- Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo: Mme Arlette SOUDAN NONAULT;
21- Ministre de l'Economie Forestière: Mme Rosalie MATONDO;
22- Ministre de la Santé et de la Population: M. Gilbert MOKOKI;
23- Ministre de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat Public/Privé: M. Denis Christel SASSOU-NGUESSO;
24- Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique: M. Emile OUOSSO;
25- Ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi: M. Hugues NGOUELONDELE;
26- Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé: M. Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES;
27- Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel: Mme Jacqueline Lydia MIKOLO;
28- Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique: Mme EMMANUEL née Delphine Edith ADOUKI;
29- Ministre de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation: M. Jean-Luc MOUTHOU;
30- Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel: M. Ghislain Thierry MAGUESSA EBOME;
31- Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique: M. Léon-Juste IBOMBO;
32- Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Intégration de la Femme au Développement et de l'Economie Informelle: Mme Inès Népher Bertille INGANI ;
33- Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public : M. Ludovic NGATSE ;
34- Ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire : Mme Irène Marie Cécile MBOUKOU KIMBATSA née NGOMA;
35- Ministre de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs; Mme Lydie PONGAULT ;
36- Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la réforme de l'Etat: M. Joseph Luc OKIO;
37- Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local M. Juste Désiré MONDELE.

Associations Lions d'or

José Cyr Ebina honore les partenaires de la Randonnée Lipanda

Après la première édition la Randonnée Lipanda, qui a eu lieu le dimanche 21 août 2022, le président des Associations Lion d'or, José Cyr Ebina, a honoré les partenaires qui ont sponsorisé cette marche sportive et concouru, par conséquent, à son succès. Ainsi, mardi 19 septembre, il a procédé à la remise des diplômes aux sociétés Océan du Nord et A.g.c (Assurances générales du Congo). Les diplômes ont été réceptionnés par Freenpman Monsi Massala, porte-parole du directeur général d'Océan du Nord et par Mwandza Ibata, directeur général adjoint de l'A.g.c.

Après la cérémonie de remise des diplômes aux gagnants de la première édition, organisée vendredi 9 septembre dernier sur l'Allée Charles Ebina, près de l'Hôtel Saphir, au centre-ville de Brazzaville, le tour est revenu aux sponsors de recevoir les leurs.
Au nom de la société de transport en commun, Océan du Nord, Freeman Monsi Massala a exprimé sa satisfaction en ces termes: *«C'est pour la première fois que la société Océan du Nord est honorée de la sorte. En tout cas, notre joie est immense, parce qu'on ne s'attendait pas à cette récompense. La randonnée a eu lieu et elle s'est tenue dans de bonnes conditions. Ce qui caractérise Océan du Nord, c'est l'accompagnement. Nous sommes un grand transporteur en commun. L'activité sportive a besoin de transporteurs. Nous ne restons pas en marge, pour accompagner les sportifs. Donc, les sportifs doivent attendre de l'Océan du Nord, un accompagnement qui doit les honorer. Nous adressons très sincèrement nos remerciements au président José Cyr Ebina, pour l'initiative de rassembler le monde autour du sport, et l'ensemble des collaborateurs du Lion d'or qui ont pensé décerner ce diplôme à notre société. Nous réitérons notre attachement à sponsoriser le sport et toutes propositions de la part des Associations Lion d'or seraient les bienvenues»*, a-t-il déclaré.

Le Dga des assurances générales du Congo recevant le diplôme des mains du président du Lion d'or.

De son côté, le directeur général adjoint de l'A.g.c, Mwandza Ibata, s'est réjoui de la marque de reconnaissance du président des Associations Lion d'or. *«Nous sommes là en tant qu'accompagnateurs, pour accompagner le sport, car vous êtes sans ignorer que le président directeur général des Assurances générales du Congo, Raymond Ibata, est un grand sportif et le sport fait partie des gênes de notre société. Toujours repousser le défi, aller au-delà de ses possibilités. C'est ce qu'a fait notre société pendant plus de 20 ans. Nous sommes partis de zéro et aujourd'hui, nous sommes à un niveau acceptable, même s'il y a eu un moment de turbulences. Mais, on continue de se battre et on résiste, pour aller de l'avant. C'est pour ça que je dis que nous avons le sentiment du devoir accompli, mais surtout, on se retrouve l'année prochaine»*, a-t-il indiqué.
Sur la même lancée, le président des Associations de Lion d'or a annoncé l'organisation, d'ici peu, d'une marche sportive qui partira de Malélé, dans le Département du Kouilou, à Dolisie, dans le Département du Niari.

Luze Ernest BAKALA

Tourisme

Signature d'un accord de partenariat entre le Cevte et l'Agence Ng Services

L'agence de voyages et tourisme, Ng Services, et l'Association Cevte (Cercle des élites en voyages, tourisme et environnement) ont signé, mercredi 21 septembre 2022, un accord de partenariat visant la promotion et le développement de l'industrie touristique au Congo. La signature de cet accord, entre le secrétaire en charge des affaires techniques du Cevte, Luc Fernand Kéka, et Gustave Junior Ngoko, directeur général de Ng Services, a eu lieu au siège de ladite agence, dans la Rue Manguénguéngué, sur l'Avenue de la Paix, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville.

De plus en plus d'initiatives naissent autour de l'activité touristique dans notre pays. Pays d'Afrique centrale, au peuple hospitalier, bénéficiant d'une grande stabilité politique dans la sous-région, le Congo possède des paysages magnifiques et des sites emblématiques qui n'attendent que d'être valorisés.
Bien que les autorités se soient engagées à booster le secteur du tourisme, dans la réalité, on a besoin d'initiatives pour le développer. Certains particuliers, animés par l'amour de la patrie et la volonté de faire connaître le Congo, n'hésitent pas à se lancer avec les moyens de bord. Le tourisme n'ayant pas encore connu son essor dans notre pays, certains acteurs se sont engagés à promouvoir et développer ce secteur, générateur de revenus, comme on le sait. *«Le secteur touristique est peu connu au Congo. Et notre objectif, c'est de faire connaître l'importance du tourisme, parce qu'il y a dans le monde, les pays qui ne vivent que de cette activité. Pour notre pays, nous voulons que ce secteur puisse contribuer à notre P.i.b (Produit intérieur brut)»*, a déclaré Luc Fernand Kéka.
Pour cela, plusieurs activités seront organisées dans le but de susciter l'intérêt des Congolais et aussi des étrangers résidant dans notre pays, dans le tourisme. Le secrétaire en charge des affaires techniques du Cevte a promis de *«promouvoir nos sites touristiques à travers des excursions que nous allons organiser, pour pousser les gens à visiter ces endroits». Le développement de l'industrie touristique ne peut se faire sans la préservation de l'écosystème. «Il nous faut sensibiliser les populations à avoir un comportement responsable sur l'environnement»*, a-t-il fait savoir.

Gustave Junior Ngoko et Luc Fernand Kéka pendant la signature de l'accord.

L'accord de partenariat entre l'Association Cevte et l'Agence de voyage Ng services prévoit, d'une part, l'engagement de l'association à se confier au service de l'agence, pour des émissions de billets d'avions lors de certaines activités (conférences, forums, formations, colloques ou visites guidées); d'assurer une visibilité permanente à l'agence, pour booster son chiffre d'affaires à travers son site Internet, ses prospectus, ses brochures, etc. Organisation non-gouvernementale, le Cevte vise la promotion et le développement de l'industrie touristique, puis la protection et la gestion de l'environnement au Congo et dans le reste de l'Afrique.
Pour sa part, l'agence de voyages va contribuer, lors des grands événements organisés par le Cevte, à travers ses services, à la promotion et le développement de l'industrie touristique du Congo. Signalons qu'à travers cet accord de partenariat, les deux structures entendent mutualiser leurs énergies, en vue de redynamiser le secteur touristique dans le pays, en vendant la destination Congo.

Roland KOULOUNGOU

Système des Nations unies au Congo

Sensibiliser les fournisseurs de services sur la passation des marchés

Le Système des Nations unies au Congo a organisé, du 14 au 15 septembre 2022, au siège de l'O.m.s, à la cité du Djoué, à Brazzaville, une première session de sensibilisation et de formation des entreprises sur ses nouvelles procédures de passation des marchés. Cette session s'est déroulée sous le patronage de Bénoît Koffi Agblewonu, directeur régional du service de passation des marchés de l'O.m.s Afrique, avec la participation de Mahen Sandrasagren, directeur régional de l'administration général de l'O.m.s Afrique, Normand Alouna, directeur du groupe de travail de passation des marchés du système opérationnel des Nations unies au Congo, directeur des opérations à la représentation du Pnud et président de la coordination du système opérationnel des Nations unies et Mme Un Gyong Na, cheffe des approvisionnements et de la logistique à la représentation de l'Unicef au Congo.

Les responsables des agences des Nations Unies pendant la reunion.

La session de formation à l'intention des fournisseurs des services aux agences des Nations unies a permis de faire connaître aux participants les procédures des Nations unies en matière de passation des marchés et de paiement. Ces procédures sont les mêmes chez ceux qui sont considérés par le système des Nations unies comme des partenaires ou des intermédiaires, dans le cadre de l'atteinte des O.d.d (Objectifs du développement durable) dont le Congo est signataire pour l'agenda 2030.
Cette rencontre a permis aux fournisseurs des services et aux agences du système des Nations unies d'avoir le même langage, pour éviter les zones d'ombre dans leurs relations commerciales. Pour Normand Alouna, la qualité des débats et des contributions apportées ont bien traduit bien le fait qu'il s'agit de la refonte des relations commerciales, avec le passage à l'ère digitale. *«Nous avons parlé rapidement de la mise en place d'un mailing group et d'un compte WattsApp. C'est une nouvelle manière d'aborder la relation commerciale que nous avons jusqu'aujourd'hui. Nous sortons de là très satisfaits. Nous voulons travailler sur des bases saines, avec un secteur formel fort pour les affaires menées avec le système des Nations unies qui soient profitables aux entreprises»*, a-t-il déclaré.
Au total, 33 agences et partenaires des Nations unies travaillent avec les fournisseurs des services, dont 23 étaient présents à ce rendez-vous physiquement et treize à l'extérieur. 103 entreprises offrant leurs services aux agences des Nations unies et à leurs partenaires ont pris part, physiquement, à la formation et les autres ont suivi celle-ci sous la forme virtuelle.
«Vous êtes maintenant avisés sur le système des Nations unies, son organisation, son fonctionnement et ses valeurs. Il faut connaître les principes, les conditions et aussi savoir comment on apprécie la coopération en matière de passation des marchés», a dit à son tour, Benoît Koffi Agblewonu, directeur régional du service de passation des marchés de l'O.m.s Afrique, en s'adressant aux fournisseurs des services.
«Je pense que vous savez maintenant comment les Nations unies fonctionnent, car, dans ce domaine, il n'y a plus d'ambiguïté. Toutes les agences des Nations unies se comportent comme une seule entité. C'est ça le but du secrétaire général. Je pense que, très bientôt, nous verrons le fruit de ce travail accompli», a déclaré Mahen Sandrasagren, à la clôture des travaux.

Martin BALOUATA-MALEKA

Lettre d'un Congolais sur les exigences démocratiques

Mon cher ami. Tu m'as demandé des nouvelles du pays. Tu m'as demandé mon sentiment comme tu le demandes à chacun des concitoyens que tu rencontres, tâchant ainsi de renouer, par ces recoupements provenant de sources diverses, intermittents, un contact rompu par ton éloignement du Congo de plusieurs décennies. Personnellement, je n'ai pas peur de l'avenir. Le Congo a peur de ne plus en avoir sur les 50 ans à venir. La raison de mon propos est là: est-il possible que nous soyons aussi aveugles face aux signaux que l'on reçoit du monde?

Par Joseph Badila.

Tu n'es pas sans savoir que nous sommes dans un contexte particulièrement délicat, qui cause du souci, qui menace nos plans sur l'avenir, l'avenir de solidarité. Or, notre pays n'apprécie pas les efforts de la raison, pour atteindre des objectifs qui rendent l'existence humaine plus digne. Notre pays résiste à investir dans les forces de la démocratie qui est le cœur de la République, et encore moins dans l'âme de la Nation, le peuple. Il faut que ceux qui nous gouvernent prennent soin de rester à l'écoute, pour mieux décider et donc mieux réformer. L'erreur des partis de la majorité qui dirigent ce pays depuis des décennies, c'est d'être sourds à ce que vivent et disent les citoyens. Comment ignorer aujourd'hui l'expérience des citoyens?

Il faut rêver d'un Congo des meilleurs jours qui garantisse les droits fondamentaux. Faire du Congo un endroit où il fait beau vivre. Tu n'es pas sans savoir que depuis le début de l'indépendance, au milieu du 20ème siècle, nous avions eu un mouvement politique incarné dans le marxisme-léninisme, dont l'objet était d'abattre le système de la première République et d'articuler une société porteuse d'un idéal anti-démocratique basé sur la pensée unique et le monopartisme: la religion, la libre-pensée étaient prohibées. La difficulté à saisir ce qui est la démocratie tient certainement de là.

Tu n'es pas sans savoir que la société congolaise est complètement à construire. Il est un point où il faut de toute manière rompre les habitudes, c'est le tribalisme. Nous, du Congo, n'avions pas compris. La corruption, trop de haine tue le patriotisme. Les tristes évènements de 1959, 1997 et 1998 ne nous ont pas donné l'occasion de construire un Congo apaisé. C'est une aubaine que nous avons laissé perdre. Et dire que notre Nation a le désir de s'arrimer au monde. Mais notre peuple, vois-tu, est malheureux: mon cher ami, si nous ne prenons garde, une grande ruine risque de tomber sur lui. Les raisons en sont nombreuses: frustration, humiliation. Les Congolais s'en étonnent. Conclusion: seul un modèle d'être, de penser, d'esprit hérité de notre histoire, de notre culture peut nous inciter à conforter des nouvelles attitudes et convictions. Mais là où l'exemple est édifiant, c'est dans la faiblesse du débat national.

Autrement dit, pour faire face à cette léthargie, cet état d'engourdissement, il faut revenir sur le spectre des débats politiques, au croisement des droits et des devoirs du citoyen; faisons une grille de lecture simplificatrice, mais cohérente. En effet, Franck Escoubès et Gilles Proriol considèrent que *«les droits du citoyen demeurent la matrice politique d'une démocratie. Ils sont particulièrement nombreux, garantis par la loi et leur nombre est croissant. Ils recouvrent notamment les droits civiques (les libertés individuelles), le droit d'éligibilité (le droit de se porter candidat à une élection et d'être élu), la liberté d'expression, la liberté d'association, le droit de grève, etc. Quant aux devoirs du citoyen, ils sont également multiples: respecter la loi, participer par sa contribution fiscale au financement des charges supportées par l'Etat au bénéfice de la communauté nationale…»*.

Te rappelles-tu, mon lointain ami, ce dernier jour, à Brazzaville, vers la fin de la saison sèche 2016? Revois-tu comme je la revois, cette forêt d'eucalyptus et la forme des arbres qui tutoient le ciel? Ils avaient leurs racines qui les fixaient au sol et par où ils puisent leur force. Mais nous, où sont nos racines, où est notre histoire relative à l'époque de nos aïeuls, à une Nation, à l'esprit humain de ceux qui se sont battus, des hommes jugés dignes de mémoire? Où est notre culture, chaque société doit avoir sa propre culture transmissible par l'éducation propre à nos groupes sociaux propres? Cette façon de vivre emprisonne notre pensée; nous assistons en nous-mêmes à la mort d'une société aussi clairement en difficulté. Quel est le souvenir des 25 premières années de l'indépendance? Avons-nous vraiment vécu cela: l'école de la République, la création d'un tissu industriel (Kintsoundi, la cimenterie de Loutété, la sucrerie du Congo, etc.)?

On peut, bien sûr, se demander si, dans ce passé, toutes ces réalisations n'étaient pas basées sur la connaissance. Le cursus universitaire, l'expérience, l'expertise du responsable politique. Avoir une grande connaissance des affaires publiques, cela ne s'apprend pas au sommet de l'Etat. Dans le passé, l'homme sorti de l'Ena ou d'une formation accélérée passait par un itinéraire tracé pour apprendre à gérer les Hommes et les choses. Mais, il existe, aujourd'hui, une différence énorme: les nominations sont faites sans tenir compte du C.v; il y a ce qu'on appelle les faux diplômés. Agir ainsi avec une grande désinvolture à l'égard de l'Etat ne permet, en aucun cas, de maintenir la paix de la cité. En fragilisant l'Etat, on détruit de nouvelles formes de gouverner avec le citoyen.

Notre pays, le Congo, a besoin d'un mouvement historique, c'est l'inspiration à une organisation de la politique comme moyen d'apporter le bonheur aux autres; une organisation de l'économie, j'entends par là qu'il faut se doter d'une économie qui doit faire face à la globalisation de l'économie, prenant en compte l'homme qui tire profit de la richesse nationale; une organisation qui contribue à l'humanisation de la société, à la solidarité nationale entre Congolais.

Dans sa dernière adresse à la Nation, le Président de la République a souligné l'idée de faire progresser la participation citoyenne au Congo. C'est une méthode qui fait comprendre le sens de la démocratie. Il importe donc de tenir compte de substituer la social-démocratie au pragmatisme. Alors, on pourra enrayer la pauvreté.

Faire autrement, c'est donner un coup d'épée dans l'eau. Le caractère particulièrement original de la démocratie participative, c'est de donner la parole aux citoyens, afin que le plus grand nombre d'entre eux se retrouvent autour des questions essentielles dont on ne parle pas abondamment: l'harmonisation des salaires; le pouvoir d'achat; le panier de la ménagère; décroître le nombre de nos illettrés; le retour à une habitude de liberté politique ou, si l'on préfère, de participation critique de chaque citoyen à la politique nationale; la construction de la Nation congolaise est une condition indispensable. Elle entrainera forcément une réforme progressive des sociétés. Un régime nouveau qui peut réaliser cela est un grand régime.

Certains penseurs ont donné à notre beau pays, le Congo, le qualificatif de «pays béni». Ce terme est fréquemment utilisé dans des contextes très différents, pour concilier politique et progrès. Mon cher ami, le Congo doit tout faire pour améliorer les rapports humains. Les Congolais font souvent profession de croire à la prière. Mais, ce qu'ils demandent, le réalisent-ils en eux-mêmes, par eux-mêmes? Et cela pourrait être l'avancée de l'être humain.

Mais, dans tout ça, nous avons toujours le choix, entre nous massacrer, nous entendre, nous aimer, nous haïr. Il n'y a pas de fatalité absolue qui pèse sur le Congo. Il suffit simplement pour que la concorde soit possible que nous la désirions suffisamment et nous soyons nombreux à nous faire des concessions mutuelles. C'est ce que l'on n'a pas pu obtenir du Congolais.

Joseph BADILA

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain
Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39

Pour lire nos journaux, rendez-vous sur le site Internet: www.lhorizonafricain.com
Rubrique: **Archives.**

Lettre de Yakamambu

Mon très cher Mbulunkwé, mboté !

A en croire nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, inhumer une personne défunte au pays, est devenu un supplice pour les familles non nanties, surtout en ce moment où le peuple sombre dans la misère et dans la pauvreté. C'est la croix et la bannière. Beaucoup se saignent pour donner des obsèques dignes à leurs parents défunts.

Parfois, les corps des défunts restent longtemps à la morgue, le temps de chercher des cotisations qui, parfois, arrivent à pied. La veillée la plus courte dure une semaine au minimum. Eu égard à tout cela, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, en bons philosophes, nous invitent à méditer sur ce poème extrait du testament philosophique de Jaganath Barebanug:

«Je suis sorti nu du sein de ma mère,
Je m'en irai nu dans le sein de la terre.
Mon cercueil fait de bois blanc,
Sera taillé à la mesure du cadavre.
Il ne contiendra ni maisons, ni voitures
Ni richesses, ni honneurs.
Ma tombe sera de terre, comme la matière de mon corps.
Le meilleur de moi, étant esprit.
Je retournerai vers l'Esprit».
Comprenne qui pourra !
Au revoir et à bientôt.

Diag-Lemba.

(Suite de la page 3)

D'ailleurs, son remplacement par Jean-Baptiste Ondaye (à droite sur la photo), l'un des plus grands économistes praticiens du pays, répond à ce souci de maintenir le bon climat de travail dans la poursuite des réformes, tout en gardant un environnement social vivable. Bref, l'art de faire passer la pilule en douceur. Le successeur de Rigobert Roger Andély à la tête des finances publiques est aussi connu comme un bourreau du travail, un homme des dossiers. Mais, doublé d'un homme de cœur, sensible aux autres. Il est le père du D.s.r.p congolais (Document de stratégie de réduction de la pauvreté) en janvier 2007, le promoteur de la Gar (Gestion axée sur les résultats) que les ministres avaient fini par rejeter, tellement ils trouvaient agaçant d'être notés sur leur travail, et le parrain du Mouvement Sun-Congo (Scaling up nutrition) de lutte contre la malnutrition.

Jean-Baptiste Ondaye a travaillé sous l'ombre du Chef de l'Etat, comme secrétaire général de la Présidence de la République, de longues années durant, gérant des dossiers sensibles, même de nature financière, sans provoquer de vague. C'est l'une des perles rares de la galaxie Sassou. Maintenant qu'il est projeté au-devant de la scène, c'est un grand défi pour lui non seulement de prouver qu'il peut assurer la relève d'un Rigobert Roger Andély, mais aussi d'apporter la touche qui a fait défaut à son prédécesseur dans les relations avec ses compatriotes. Sur ce plan, on peut dire que l'efficacité gouvernementale est garantie, mais reste à voir cela sur le terrain.

Jean-Clotaire DIATOU

(Suite de la page 4)

de consolider les acquis réalisés après la mise en œuvre du Projet Durquap et s'assurer de la maîtrise des besoins en matière de pérennisation des infrastructures publiques d'intérêt communautaire construites dans les quartiers Moukoundzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement Makélékélé, et Soukissa, dans le cinquième arrondissement Ouenzé, à Brazzaville, dans le quartier Mboukou, dans le troisième arrondissement Tié-Tié et le quartier Tchiniambi à Loandjili, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire. Ces quartiers pilotes ont eu des voiries restructurées et aménagées par pavage ainsi que la réhabilitation du marché Soukissa d'une capacité de 720 places.

Pour rappel, Durquap est un projet du gouvernement financé et mis en œuvre conjointement avec la Banque mondiale. Cette initiative, en fin de cycle pour sa première phase, a eu pour objectif d'améliorer l'accès aux infrastructures et services de base, par les populations vivant dans les quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire.

Financé par un prêt de la B.i.r.d (Banque internationale pour la reconstruction et le développement), du groupe de la Banque mondiale, à hauteur de 44,304 milliards de FCFA, ce projet, qui répond aux défis de développement urbain, permet, au-delà de l'implantation des infrastructures, de renforcer les capacités de gestion des populations et des autorités locales. Une tâche à laquelle s'implique l'A.i.d.I consultance, à travers la formation des comités de gestion et de développement communautaire.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

C'est par le travail qu'un pays peut réaliser son développement et acquérir son indépendance véritable

(Exemple du Département de la Cuvette)

La célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance du Congo dans le Département de la Cuvette obéit à la volonté du Président de la République de construire, de consolider et de nous offrir davantage un Etat de droit, un Etat protecteur, un Etat créateur et réformateur, un Etat solidaire avec la jeunesse décomplexée qui sait se prendre en charge, en saisissant des opportunités d'entreprendre qu'offre l'Etat pour booster son épanouissement tous azimuts et favoriser son insertion socio-professionnelle.

Par Jean-Luc Mabiala Tchibinda.

L'Etat protecteur est celui de la femme congolaise en général, laborieuse, représentée dans le sceau de la République, assise avec ses tresses raffinées sur une commodité traditionnelle, tenant sur ses genoux les tables de la loi qu'elle soutient de son bras gauche, conviant ses compatriotes à l'unité, au travail et au progrès.

L'indépendance que nous célébrons, ici à Makoua, nous donne aussi l'occasion de rappeler, d'informer et de sensibiliser davantage la femme de la Cuvette en particulier que c'est après 62 ans d'indépendance que, désormais, le Congo dispose de la loi Mouébara n°19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes dans cet Etat protecteur.

A cette occasion, le Département de la Cuvette a eu l'honneur d'abriter le lancement de la campagne de sensibilisation de ladite loi en mai dernier, à Oyo, par Madame la ministre en charge de la promotion de la femme. De même, notre département dispose des structures socio-éducatives modernes. L'exemple du Lycée d'excellence d'Oyo (100% au B.e.p.c cette année), les hôpitaux généraux Elbo et 31 juillet 1968, en sont une parfaite illustration.

Aussi, grâce à la solidarité des élus et des cadres de notre département à Oyo, Mossaka, Tchikapika, Boundji et Owando, les élèves apprennent dans les meilleures conditions possibles. Les encadreurs et les étudiants de l'école paramédicale Julien Mondjo d'Owando seront, bientôt, dans les meilleures conditions d'étude et de travail avec la reprise des travaux du site d'Elenguinawé.

Par ailleurs, le déploiement des nouveaux médecins renforce les plateaux techniques en ressources humaines dans les hôpitaux généraux et les districts sanitaires, en augmentant les chances d'assistance médicale de qualité et de prise en charge de nos compatriotes vulnérables.

62 ans après l'indépendance, le Département de la Cuvette a abrité sa journée économique avec le soutien de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, dans le cadre de la deuxième composante de la phase 2 du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales, financé sur fonds européens.

Il en est de même de l'assistance portée à certains chefs de très petites, petites et moyennes entreprises et entrepreneurs en voie de bénéficier par le biais du Ministère en charge des P.m.e, du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement en sigle *«Figa».*

62 ans d'indépendance, la Cuvette s'est vue implanter le Parc Ntokou-Pikounda qui côtoie les berges de la Likouala-Mossaka et bien d'autres structures de développement à Okombé dans le District de Ntokou, dans la périphérie du District d'Oyo avec l'amélioration de l'habitat rural, à Boundji par le groupe A.o.g.c, sans oublier les zones agricoles protégées dans les Districts de Makoua et Ngoko, dans le cadre de la mécanisation de ce secteur vital, en vue de l'augmentation de la production départementale et nationale.

Aujourd'hui plus que hier, le Département de la Cuvette, après 62 ans d'indépendance, offre à la République et ses admirateurs, le visage d'une industrie agropastorale florissante qui ne cesse d'attirer les potentiels investisseurs au regard de sa position géographique stratégique caractérisée par la traversée de la Route nationale n°2, l'attractivité du Port autonome d'Oyo, de la Zone économique spéciale Oyo/Ollombo, ses vasières à perte de vue, ses forêts, son réseau hydrographique et ses cours d'eau navigables à toutes les saisons et riches en produits halieutiques, forment une succession des méandres serpentée essentiellement par la Mambili, la Likouala-Mossaka, la Likouala aux herbes, le Kouyou, l'Alima, la Ngoko et j'en oublie peut-être.

Aussi, grâce au développement du secteur touristique que la ville d'Owando a abrité, en mars 2022, la concertation politique nationale, à Mombo beach. C'est le Congo politique tout entier qui avait honoré notre département.

En effet, le développement exponentiel du secteur hôtelier offre à tous visiteurs et touristes en séjour ou de passage dans le Département de la Cuvette, des conditions idéales agréables, de par la qualité des logements accessibles à toutes les bourses, mais aussi et surtout l'art culinaire dont chacune de nos localités détienne les spécificités de leurs produits alimentaires très prisés. Les services de l'Etat sont déployés dans les dix sous-préfectures, les deux communes de plein exercice, les cinq communautés urbaines, le tout dans un ensemble de 420 villages et 46 quartiers.

Le Conseil départemental de la Cuvette et les Conseils municipaux d'Oyo et d'Owando, en dépit de la conjoncture difficile, ne se sont pas dérobés de leur vocation première, celle de booster le développement local sur les bases d'une politique de décentralisation impulsée par le gouvernement de la République.

L'Hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba d'Oyo, une grande infrastructure de santé.

L'Etat de droit que nous magnifions aujourd'hui dans la Cuvette, à travers cette célébration, trouve son encrage par l'existence d'une justice indépendante du pouvoir exécutif et législatif, impartiale et équitable, respectueuse des principes de la séparation des pouvoirs. Les juridictions compétentes dont dispose le département sont bien tenues et administrées par des professionnels qui savent lire le bon droit et rendre justice au nom du peuple congolais. La preuve en est que les sessions criminelles, par exemple, sont régulièrement tenues chaque année.

Tout récemment, en juin et juillet 2022, nous avions assisté à la prestation de serment professionnel des Messieurs Tsono Ndzalé José Barnard à Oyo et Ibata Osseté Apendi à Owando, respectivement sous-préfets d'Oyo et de Makoua à l'issue des audiences solennelles ainsi que celui des quinze agents et cadres relevant du Ministère de l'économie forestière aux Tribunal de grande instance d'Owando.

Par ailleurs, au même titre que l'administration publique territoriale et le pouvoir judiciaire, la force publique à travers ses différentes composantes est présente dans l'ensemble du département, elle assure ses missions traditionnelles et ponctuelles avec succès nonobstant quelques difficultés.

La sécurisation sans incident des élections législatives et locales en est une preuve parmi tant d'autres. C'est l'occasion de traduire, ici, les félicitations de Monsieur le préfet aux responsables de la Force publique et à l'ensemble de leurs éléments pour le professionnalisme dont ils ont fait montre.

Par ma modeste voix, l'autorité préfectorale vous encourage à multiplier les initiatives dans le maintien de la paix, la libre circulation des personnes et des biens, la lutte contre les différentes formes de délinquance, et maintenir la franche collaboration avec les juridictions compétentes pour toutes sortes d'infractions à la loi pénale.

La Constitution du 25 octobre 2015, consolide notre Etat de droit, 62 ans après l'accession du Congo à la souveraineté internationale. Elle stipule dans son premier article: *«La République du Congo est un Etat de droit, souverain, unitaire et indivisible, décentralisé, laïc et démocratique».* Fort de cet état démocratique et du respect du calendrier électoral, les Congolais se sont prononcés en juillet 2022 pour élire les députés à l'assemblée nationale ainsi que les conseillers départementaux et municipaux.

Dans le Département de la Cuvette qui n'a pas été concerné du tout par le deuxième tour, toutes les circonscriptions électorales ont été pourvues dès le premier tour. Monsieur le Préfet du Département de la Cuvette se félicite pour la bonne tenue du processus électoral grâce à la dextérité des commissions locales, la disponibilité et l'accompagnement du processus électoral par les sous-préfets et leurs secrétaires généraux, les administrateurs maires des communautés urbaines et leurs secrétaires généraux, les secrétaires généraux des différents conseils qui ont assuré la courte transition conformément à la circulaire 003 du 23 juin 2022. A cet instant si solennel, je vous transmets les vifs remerciements de Monsieur le Préfet ainsi que sa confiance sans cesse renouvelée.

Cette célébration nous donne aussi l'occasion d'apprécier et de féliciter la promptitude du Gouvernement de la République par sa capacité de riposte et d'assistance humanitaire apportée à nos compatriotes victimes des catastrophes naturelles. Ici à Makoua et ses environs, à Owando et ses environs, à Boundji et ses environs surtout dans les localités situées sur la frange fluviale, à l'annonce d'une tornade, les populations vivent ces moments dans l'angoisse et le désarroi.

Nombreux de nos compatriotes ont failli perdre l'espoir vu l'ampleur des dégâts matériels et des pertes en vies humaines occasionnés par des inondations, mais grâce à l'assistance du Gouvernement, ils ont vite retrouvé la joie de vivre et du vivre ensemble.

Nous voulons rassurer par la même occasion les populations victimes de la tornade à Makoua, qu'en dépit des efforts du député de Makoua, le Gouvernement de la République ne les a pas oubliées.

Messieurs les sous-préfets, Mesdames et Messieurs les administrateurs-maires;

Veuillez transmettre à l'ensemble des populations et collaborateurs placés sous votre autorité respective, les salutations patriotiques de Monsieur le Préfet du département de la Cuvette.

Il en est de même pour nos compatriotes qui sont dans les hôpitaux ou dans l'incapacité physique de célébrer avec faste, la fête d'indépendance pour diverses raisons. Nous sommes de tout coeur avec eux, où qu'ils se trouvent.

Transmettez aussi nos sentiments patriotiques à nos compatriotes qui sont dans les campements de pêche ou de chasse et surtout à ceux qui tiennent les brasseries locales en nous assurant la fourniture à des heures perdues, du Tcham-Tcham, aussi le Molengué, le Ngolima et le Kéro.

Ils sont des véritables portes étendards de notre indépendance, les héros dans l'ombre parce que la variété de leurs différentes productions contribue au renforcement de notre identité: *«Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit, n'est pas un peuple libre»,* dixit Denis Sassou-Nguesso. A tous ceux-là, l'Etat protecteur incarné par le Préfet de département, ne leur abandonnera jamais.

Ce que nous pouvons retenir littéralement en définitive de cette évocation non exhaustive, comme pour paraphraser Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, je cite: *«Le Congo peut donc tenir le cap. Il ne peut non seulement en raison de la vision de ses dirigeants, mais aussi par la détermination de son peuple à demeurer fidèle aux idéaux des pères fondateurs et à nos valeurs communes»,* fin de citation.

Avant de conclure, Monsieur le Préfet m'a chargé de remercier monsieur Ayessa Ndinga Yengué, Président de la fédération congolaise de handball et l'ensemble de la communauté sportive, pour avoir honoré notre département à travers les villes d'Owando et de Makoua qui ont abrité les rencontres sportives de la 20ème édition du championnat national de handball junior hommes et dames.

Enfin, 62 ans d'indépendance c'est à la fois peu et beaucoup. Nous pouvons être fiers et convaincus de ce que nous sommes déterminés à soutenir la construction du sentiment patriotique par la consolidation des acquis de notre indépendance et l'affermissement de l'unité nationale dans le département de la Cuvette.

Grâce à la détermination sans cesse de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, nous vivons dans un Congo indépendant, une démocratie apaisée dont chacun de nous tous ici, à différentes fonctions, contribue à son enracinement. Grâce à notre ardeur au travail, notre pays en général et notre département en particulier, illumine le chemin irréversible dans sa marche vers le développement. Dans la paix et la préservation de la souveraineté de notre patrimoine commun, le Chef de l'Etat, de tout temps nous a constamment rappelé toute la philosophie politique qui fonde les valeurs de la République indépendante à savoir: Unité-Travail-Progrès.

Jean-Luc
MABIALA TCHIBINDA

Littérature

«La cadence des sentiments», huitième roman d'Hygnas Embvani

Et de huit pour Hygnas Embvani! L'écrivain congolais, basé en France, a publié, en juillet 2022, aux Editions Spinelle (Paris), son huitième roman, «La cadence des sentiments». Après «La face cachée du crépuscule», paru en décembre 2020. Ce nouvel ouvrage est une romance imaginée pour célébrer la beauté du métissage.

«La cadence des sentiments», le nouveau roman d'Hygnas Embvani.

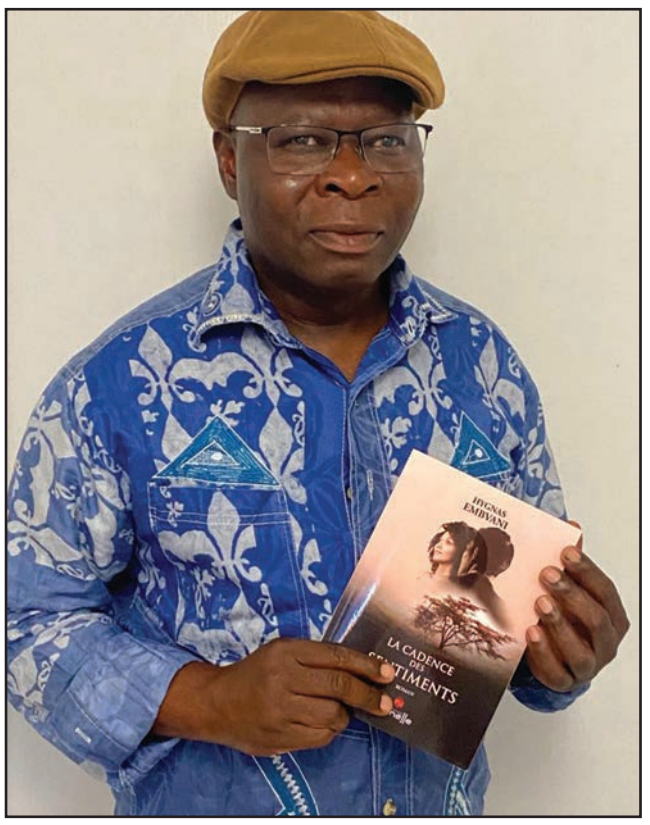

Hygnas Embvani.

Déjà disponible en librairie, la nouvelle production littéraire d'Hygnas Embvani raconte, sur 410 pages, l'histoire de Marie, qui doit changer de vie et quitter, au plus vite, la ville aux charmes peints de rose… Les chants des sentiments tumultueux ont vaincu ses certitudes. La jeune femme ne souhaite nullement que les tensions qu'elle croit inévitables sèment la discorde entre le père et son fils: alors qu'elle vit une passion amoureuse dévorante avec Marco, son amant, Marie vient, malgré, elle d'enflammer le cœur de Giovanni… Plongé dans un profond désarroi par une séparation qu'il n'a pas vu venir, Marco part chercher du réconfort auprès de Laure, un amour de jeunesse, dans un choix qui l'égare.

De son côté, guidé par des sentiments amoureux qui, pourtant, l'aveuglent, Giovanni, son fils, s'aventure sur les traces de Marie, au cœur des tropiques où la jeune femme a trouvé refuge… Avec la complicité du temps qui s'enracine, à quelque distance de l'Equateur, les berges du fleuve qui les accueillent épient leurs murmures.

«A vrai dire, ce livre n'est pas mon idée, tout comme celui que j'ai fini d'écrire il y a deux ans de cela, mais que je n'ai toujours pas souhaité publier. La cadence des sentiments est née d'une demande des lecteurs qui avaient souhaité continuer le voyage commencé quelques années plus tôt avec un autre de mes ouvrages, «Le père, le fils et Marie». J'avais bien accueilli cette sollicitation, car moi aussi, j'avais l'envie de connaître ce qu'étaient devenus les héros de mon premier roman. Pour être franc, j'ai eu du mal à trouver mon rythme de croisière pour l'écriture de ce livre et puis, je ne sais pas comment, le scénario a trouvé sa place dans mon imagination. Après, les choses sont allées très vite», soutient l'auteur, à propos du fruit de son inspiration.

«Dans ce titre, il y a deux mots: cadence et sentiments, qui tiennent une place de choix. En effet, en faisant battre les cœurs, les sentiments puissants engendrent une cadence, laquelle, à son tour, va rythmer la façon dont les amoureux vont vivre leur passion. En réalité, avant le B.a.t ou bon à tirer, c'est-à-dire avant que je ne contractualise l'impression du livre pour son édition, le titre de ce roman a été «Le père, le fils et Marie. Saison 2». Ce titre qui se référait à mon premier ouvrage a une connotation religieuse, alors qu'en réalité, il s'agit d'une romance. C'est pour cela qu'au tout dernier moment, j'ai opté pour *«La cadence des sentiments»,* explique l'auteur, à propos du titre de l'ouvrage.

Dans son nouveau roman, Hygnas Embvani parle aussi du royaume téké et sa divinité, le Kwembali. Explication: *«Marie, l'héroïne de ce roman, est une fille métisse née d'un père téké et d'une mère russo-ukrainienne. Dans cette fiction, en faisant en sorte que la descendance de Marie puisse s'intéresser à l'histoire du Royaume Makoko par un séjour à Mbé, j'ai voulu, à ma manière, souligner l'intemporalité d'une civilisation qui fut jadis l'une des mieux organisées d'Afrique centrale, avant la pénétration coloniale. Et pour être sincère, j'ai aussi voulu que ce passage dans ce livre serve de repère à mes propres enfants et les aide à connaître qu'en dehors de la civilisation de leur mère au sein de laquelle ils sont nés et baignent, de l'autre côté de la Méditerranée, encore beaucoup plus loin que le Sahara, il y a une autre civilisation avec une grande histoire qui est la constituante d'une partie de leurs racines, un lieu où ils sauront bénéficier de la bénédiction et de la protection de leur divinité, le nkwembali ou le dieu des Tékés».*

Né au Congo, Hygnas Embvani est un professionnel de l'emploi installé dans le Midi de la France. Il est universitaire et ancien militant de l'ex-U.j.s.c (Union de la jeunesse socialiste congolaise), creuset du P.c.t (Parti congolais du travail). «Le père, le fils et Marie» (Editions Edilivre), «Fidel Castro, sa victoire inattendue face à l'Amérique» (Editions de l'Onde) sont les premiers fruits de son ingéniosité.

Nana KABA

I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

Le Festival Mboté Hip-hop retrouve son public

L'esplanade de l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville a vibré, samedi 17 septembre 2022, au rythme du slam, de la musique et de la danse urbaine, à l'occasion de la 6ème édition du Festival «Mboté Hip-hop». Après deux ans d'interruption en mode présentiel, en raison de la pandémie de covid-19, ce festival a retrouvé son public sur scène. L'édition de cette année était rehaussée de la présence de l'artiste camerounaise, Mimie, qui a presté sur le podium au même titre que d'autres artistes locaux, au grand bonheur des mélomanes.

Les artistes pendant la prestation sur la scène.

Sous la modération de Daniel Makaya, présentateur d'émissions culturelles sur la chaîne privée de télévision D.r.t.v (Digital radio-télévision), le Festival *«Mboté Hip-hop»* a fait son grand retour public. L'instant était unique, avec des artistes locaux et étrangers, ainsi que ceux qui essaient de faire leurs premiers pas dans le monde du slam, de la musique et de la danse.

La première partie du festival a mis en exergue les quatre gagnants des *«tremplins Mbote Hip-Hop 2022».* Ils sont tour-à-tour montés sur scène, pour exhiber leur savoir faire. Il s'agit des artistes, Ice Vibes, Prince Jackson, Hyperbole et D.j F.m.

Pourtant tête d'affiche de cette sixième édition, l'artiste congolais, Sam Samouraï, créateur du concept musical *«sapogang»,* ne s'est pas présenté à ce rendez-vous, pour des raisons professionnelles. Le jeune rappeur séjourne depuis quelque temps en France où il prépare la sortie de son prochain single intitulé «Ppox», disponible sur les plateformes de téléchargement numériques.

Signalons que chaque édition du Festival Mbote Hip-Hop est précédée de l'organisation des scènes Tremplin. Une compétition qui contribue à susciter des passions liées aux métiers de la musique urbaine, ainsi qu'à aider des jeunes artistes à faire valoir leur potentiel pour un début de carrière.

Roland KOULOUNGOU

Fécofoot (Fédération congolaise de football)

Patronage Sainte-Anne s'est battu comme un lion, pour éviter la relégation

La Fécofoot (Fédération congolaise de football) a organisé, les 21, 24 et 25 septembre 2022, les matches de barrage en aller et retour entre Patronage Sainte-Anne, avant-dernier du championnat national direct de football, et la J.s.p (Jeunesse sportive de Poto-Poto) sortie deuxième du championnat national deuxième division. Les deux rencontres ont eu lieu au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, et se sont soldées par le score de 2 buts à 0 en faveur de Patronage Sainte-Anne, qui se maintient ainsi en première division. A noter que le match retour s'est joué en deux jours, en raison d'un problème d'électricité.

Les poulains de Koulibali Traman ont eu à se battre bec et ongles pour maintenir Patronage Sainte-Anne, l'une des équipes les plus anciennes de la capitale, en première division. Au match aller, mercredi 21 septembre, Patronage Sainte-Anne a été tenu en échec par un nul blanc de zéro but partout. La J.s.p avait neutralisé son adversaire et s'était montrée plus entreprenante. Mais, la chance ne lui avait pas souri de scorer.

Patronage Sainte-Anne a sauvé sa place en première division.

Pour le match retour qui s'est joué en deux jours (samedi et dimanche), Patronage s'est impliqué sérieusement. Dès la 6ème minute, après trois corners consécutifs, c'est Reda Nkounkou, défenseur de la J.s.p, qui a marqué contre son camp. Puis, Patronage a multiplié les attaques et, finalement, ses efforts ont payé à la 36ème minute. Sur une faute de main d'un défenseur de la J.s.p dans la surface de réparation, un pénalty est obtenu, transformé par Durma Maniongui. L'arbitre central Guenold Babakidi, assisté de Steve Banzounzi et d'Anderse Koubili, a auparavant puni le défenseur fautif en lui infligeant un carton rouge synonyme d'exclusion. Jusqu'à la fin des 45 premières minutes, le score est resté inchangé à 2 buts à 0.

Revenus des vestiaires, les joueurs de la J.s.p ont fait quelques assauts, pour vouloir renverser les données. Malheureusement pour eux, la défense de Patronage a veillé au grain, jusqu'à la 27ème minute de la deuxième période où le ballon ne se faisait plus voir, par manque d'électricité au Stade Alphonse Massamba-Débat. L'arbitre a dû arrêter le match. Les 18 minutes restantes se sont jouées le lendemain dimanche à 10h. Plus rien n'a été marqué jusqu'à la fin des 90 minutes. 2 buts à 0, c'est le score qui a sanctionné le match retour de barrage entre Patronage Sainte-Anne et la J.s.p. Ainsi, Patronage Sainte-Anne s'est maintenu en première division, au détriment de la J.s.p qui va encore faire école en deuxième division, pour revenir peut-être l'année prochaine.

Satisfait, le capitaine de Patronage Sainte-Anne a demandé l'union des supporters et dirigeants de la grande famille de son club, afin qu'il réalise de bonnes performances au cours de la saison qui va démarrer au mois d'octobre prochain, pour ne plus avoir à jouer des matches de barrage.

Luze Ernest BAKALA

Chan Algérie 2023

Le Congo définitivement qualifié, après l'échec du recours de la Centrafrique

Les Diables Rouges.

Après la qualification des Diables-Rouges pour la phase finale du Chan (Championnat d'Afrique des Nations), dimanche 4 septembre 2022, à Brazzaville, lors du match retour contre les Fauves du Bas-Oubangui, la Fédération centrafricaine de football avait introduit un recours auprès du jury disciplinaire de la Caf (Confédération africaine de football), sur le cas du joueur Harvy Osseté. Selon la Fédération centrafricaine, ce joueur a participé aux deux rencontres éliminatoires du Chan 2023, alors qu'il était déjà sociétaire du FC Saint Éloi de Lupopo, un club de la RD Congo.

Jugeant cette affaire sur le fond, le jury disciplinaire de la Caf a estimé que la Centrafrique n'a rien versé comme preuve pour appuyer son recours, car le transfert du joueur a bien eu lieu après les deux matches éliminatoires du Chan. Par conséquent, le Congo est qualifié pour la phase finale du Chan. Par contre, le joueur Osseté ne pourra plus être aligné au sein des Diables-Rouges locaux, car étant transféré au FC Saint-Éloi de Lupopo de la RD Congo.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76/ 06.879.50.69
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
- Tornade; Prince Juvet NTSIMOU

Fécoka-Ama (Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires)

Malgré l'insuffisance de moyens, les championnats nationaux de karaté ont vécu

La Fécoka-Ama (Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires) dirigée par Luis Ondongo dit maître Bazaïbo, a organisé, du 24 au 25 septembre 2022, au Gymnase Maxime Matsima, dans le 2ème arrondissement de Brazzaville, la 26ème édition des championnats nationaux de karaté seniors dans les deux versions (messieurs et dames). C'était sous le patronage de Distel Mbandzoulou, le représentant du directeur général des sports, assisté de Jean-Paul Ngaloua, secrétaire général du C.n.o.s.c. (Comité national olympique et sportif congolais).

Huit départements ont répondu à l'invitation de la Fécoka-Ama, pour participer aux championnats nationaux de karaté séniors messieurs et dames. Il s'agit des départements de Pointe-Noire, Likouala, Bouenza, Pool, Plateaux, Sangha, Lékoumou et Brazzaville. Au total, 165 athlètes se sont affrontés en style katas et kumité, afin de remporter les médailles mises en jeu et se qualifier pour les championnats d'Afrique.

Au terme de cette 26ème édition des championnats nationaux de karaté, c'est le Département de Brazzaville qui est sorti premier, suivi de Pointe-Noire et talonné par la Lékoumou qui a décroché la troisième place.

Malgré l'insuffisance des moyens financiers, la fédération a pu relever le défi d'organiser ces championnats nationaux. *«Malgré les difficultés financières qui sont les nôtres, nous avons pu tenir quand même nos championnats, sans subvention de l'Etat. Je demande aux heureux gagnants de continuer à travailler, car les championnats d'Afrique et du monde sont à l'horizon. Il faudra ramener des médailles. Grand merci aux arbitres qui ont fait un travail élogieux au cours de ces championnats. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, s'il plait à Dieu»*, a indiqué Luis Ondongo, dit maître Bazaïb, président de la Fécokama. Il a rendu hommage à la Commission d'organisation qui a été à la hauteur des compétions internationales, vu le décor et le comportement des athlètes sur le tatami.

La Fécoka-Ama a réussi la tenue des championnats nationaux.

Des athlètes ayant gagné des médailles et le présidente de la fédération.

Pour Distel Mbandzoulou le représentant du directeur général des sports, l'organisation de ces championnats nationaux de karaté a été une réussite. Au nom du directeur général des sports, il a félicité le président de la fédération et son staff, pour la bonne organisation de cette compétition. Il a exhorté les heureux gagnants à se mettre résolument au travail, afin d'aller défendre les couleurs du Congo aux compétitions africaines et mondiales qui auront lieux d'ici peu de temps.

Il sied de signaler que la 26ème édition des championnats nationaux de karaté se sont déroulés dans un moment particulier, après la clôture de la saison sportive 2021-2022. Il a fallu donc obtenir une dérogation auprès du Ministère en charge des sports, pour les tenir, à cause de la préparation des athlètes de l'équipe nationale des Diables-Rouges aux compagnes africaines et mondiaux.

Luze Ernest BAKALA